

autre pouvant y adhérer éventuellement n'a formulé d'objection sur ce point. Nous sommes vivement intéressés aux propos de M. Edberg sur la manière dont les données sismologiques sont actuellement réunies; cette manière permettra à son avis, de mettre au point une méthode que la commission scientifique internationale — qui existerait provisoirement — pourrait utiliser dans ses recherches pour déterminer si des phénomènes, assimilables à des explosions nucléaires, ont vraiment eu lieu.

D'après les renseignements scientifiques dont nous disposons, il existe actuellement, dans les diverses régions du globe, quelque 125 à 140 stations, où l'on utilise des instruments qui ont bénéficié des perfectionnements des cinq dernières années, grâce pour une large part à la recherche américaine en la matière. Nous croyons savoir, en outre, que les relevés de ces stations sont réunis et interprétés avec diligence par le U.S. Coast and Geodetic Survey. Il s'agit, il est vrai, d'un organisme national, bien qu'il utilise les données qui lui parviennent d'autres pays. Toutefois, la section sismologique de l'Union internationale de géodésie et de géophysique favorise la mise sur pied d'un centre de caractère vraiment international, mais l'emplacement de celui-ci n'a pas encore été choisi. On nous dit que son installation n'exigerait pas beaucoup de temps — peut-être deux mois seulement — dans un pays possédant les ordinateurs voulus, de bonnes communications avec l'extérieur et des sismologues compétents.

La délégation du Canada note que la délégation des États-Unis a montré clairement qu'elle étudierait volontiers toute démonstration scientifique et toute preuve qu'il est possible de détecter et d'identifier n'importe quelle expérience souterraine de quelque importance, même en se bornant aux installations nationales qui existent déjà. La commission scientifique internationale, si elle est mise sur pied, pourrait évaluer cette preuve et ces démonstrations sur la façon dont la détection et l'identification se réaliseraient. La délégation du Canada espère sincèrement que les puissances nucléaires en viendront à accepter ces propositions, notamment celle de faire porter le gros de nos efforts sur le problème de l'interdiction des expériences nucléaires, ainsi que nous serons appelés à le faire aux termes de la très importante résolution de l'Assemblée générale que j'ai longuement citée. Le cas échéant, et si nous réalisons l'esprit de compréhension et de compromis auquel nous invite la résolution 1762 (A), nous pourrions faire du monde un présent qui fera de 1963 une année heureuse. Dans l'éventualité d'un échec, je ne voudrais pas formuler d'hypothèses sur ce qui arriverait.